

Depuis le lancement
de l'opération
en 2008,

**Savoir Nager
c'est :**

- ▶ **19 821** enfants qui ont bénéficié des avantages de ce programme d'apprentissage
- ▶ **611** sites Savoir Nager développés sur l'ensemble du territoire
- ▶ **296 468** séances réalisées
- ▶ **1 826** éducateurs sportifs mobilisés dans la mise en œuvre du dispositif

Espace club/structure

Ne pas jeter sur la voie publique



OPÉRATION
**Savoir
Nager**
2014

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LES SITES

www.sports.gouv.fr
www.ffnatation.fr



MINISTÈRE
DES ENFANTS, DE LA JEUNESSE,
DE LA VILLE,
DE LA DÉMOCRATIE
ET DES SPORTS



Savoir nager un enjeu de société

Bien plus que la prévention active des noyades, l'opération « Savoir Nager » permet au plus grand nombre d'enfants âgés de 6 à 12 ans d'accéder à la culture de l'eau et à toutes les activités aquatiques existantes.

L'enjeu de cette opération est d'offrir à chaque enfant les compétences minimales permettant d'assurer sa sécurité dans l'eau. Ces capacités sont notamment validées par le test du Sauv'nage de l'École de Natation Française.

Le ministère des Droits des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec la Fédération Française de Natation, a souhaité, pour donner encore plus d'ampleur à cette opération, associer à nouveau 7 fédérations* membres du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) pour développer l'édition Savoir Nager 2014. Les Collectivités locales sont également associées à ce dispositif.



Le Sauv'nage est un test qui se présente sous la forme d'un parcours permettant d'évaluer huit compétences successives pour assurer sa propre sécurité dans l'eau. C'est le sésame pour pratiquer en toute sécurité les activités aquatiques, mais aussi nautiques telles que la voile, l'aviron, le canoë, le surf...

* La Fédération Française Handisport, la Fédération Française du Sport Adapté, la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Sportive et Culturelle de France, la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, l'Union Française des Œuvres Laiques d'Éducation Physique et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré.

Le concept

L'enseignement de la natation

**est devenu un impératif de
sécurité individuelle et collective**

Durant la période estivale 2014, chaque club ou collectivité participant à l'opération propose un stage d'au moins 15 séances d'apprentissage de la natation.

Plus de 7000 enfants sont ainsi sensibilisés aux fondamentaux de la natation par le biais de 600 stages d'apprentissage répartis sur 150 sites du territoire.

La formule d'apprentissage :

- ▶ Une séance d'une heure par jour
- ▶ Minimum 5 jours par semaine
- ▶ Un groupe de 8 à 12 enfants par stage
- ▶ Des cours gratuits pour les enfants*

*hors coût licence/assurance fixé à 15 euros par enfant pour toute la durée d'un stage